VILLE DE QUIMPER **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 décembre 2022 Rapporteur: **Monsieur Matthieu STERVINOU**

N° 29

ACTE RENDU EXECUTOIRE

- compte teind existe Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 20/12/2022

 la transmission au contrôle de légalité le : 20/12/2022
 (accusé de réception du 20/12/2022)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin - CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions à diverses associations

La ville de Quimper soutient les actions de diverses associations.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser, au titre de l'année 2022, les subventions suivantes:

	Subvention attribuée en 2021	Montant 2022
Association Heson-Kaynasma Pour soutenir la réalisation d'une exposition photographique et un documentaire sur la venue des Turcs à Quimper, à l'occasion du cinquantenaire des premières migrations. Au titre des relations internationales (imputation budgétaire 041 6574 115)	-	600,00 €
Association Le Steïr en campagne Pour soutenir l'association dans l'organisation d'animations, à l'occasion de son vingtième anniversaire. Au titre des parrainages et adhésions (imputation budgétaire 020 6574 115)	-	500,00 €